

Alençon, le 28 juillet 2026

Affaire suivie par Nathalie SICOT

mail : nathalie.sicot@ars.sante.fr

tél : 06 80 06 74 14

MONSIEUR LE MAIRE
COMMUNE DE LA FERTE-MACE
Hôtel de ville
BP 129
61600 LA FERTE MACE

Affichage obligatoire sur des panneaux visibles des usagers de l'établissement

Ces analyses sont consultables sur <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/recherchePiscine.do?methode=menu&idRegion=28>

PISCINE CA DU PAYS FERTOIS

Prélèvement 00150620
Unité de gestion 0234 PISCINE CA DU PAYS FERTOIS
Installation UDI 001655 BAIN A REMOUS CA FERTOIS
Point de surveillance P 0000002264 BAIN A REMOUS PAYS FERTOIS
Localisation exacte BORD DE BASSIN
Commune FERTE-MACE (LA)

Prélevé le : vendredi 10 juillet 2026 à 11h25
par : CHRISTOPHE ALLOY (LABORATOIRE)
Type visite : PI

MESURES TERRAIN	Résultats	Limite de qualité		Référence de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Acide isocyanurique	<5 mg/L		75,00		
Chlore libre	1,48 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	1,98 mg(Cl ₂)/L				
pH	7,4 unité pH	6,90	7,70		
Température de l'eau	32,0 °C		36,00		33,00
Transparence qualitative	0 /				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABEO ORNE 6102
Type de l'analyse : PCL Code SISE de l'analyse : 00158016 Référence laboratoire : O.2026.13573-2-1

		Résultats	Limite de qualité		référence de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION						
	Chlorures	390 mg/L				250,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
	Carbone organique total	12,1 mg(C)/L				5,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	9 n/mL				100
	Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0,00		
	Pseudomonas aeruginosa par 100ml	<1 n/(100mL)		0,00		
	Staphylocoques pathogènes par 100ml	<1 n/(100mL)		0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
	Chlore combiné	0,50 mg(Cl2)/L		0,60		
	Chlore libre actif	0,79 mg(Cl2)/L	0,40	1,40		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00150620)

Les résultats révèlent des dépassements des références de qualité pour le paramètre carbone organique total (COT) ainsi que pour les chlorures. Le COT révèle la présence de matières organiques dans l'eau, prove nant essentiellement des baigneurs. Cette situation engendre un risque d'irritation des muqueuses, des yeux et des voies respiratoires. Une vidange, un nettoyage des parois et du fond du bassin, une vérification du bon fonctionnement de la filtration et des apports d'eau neuve quo tidiens indépendamment des lavages des filtres s'avèrent nécessaires.

le Technicien Sanitaire
et de Sécurité Sanitaire Chef



Nathalie SICOT